

Informations de base	
2022/0085(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Un niveau élevé commun de cybersécurité dans les institutions, organes et organismes de l'Union	
Subject 2.80 Coopération et simplification administratives 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 3.30.07 Cybersécurité, politique cyberespace 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet 8.40 Institutions de l'Union 8.40.08 Agences et organes de l'Union	